

La Sentinelle

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds le mercredi et le samedi

Le Numéro 5 Centimes

avec un résumé des nouvelles politiques étrangères

Le Numéro 5 Centimes

Organe de l'Union des Sociétés ouvrières

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 4, rue du Stand, 4 La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera adressé deux exem- plaires.	Locle-Brenets Locle . . . D 8 — 10 10 12 56 2 28 4 12 1 20 6 17 8 10 10 32 Brenets . . . A 8 15 10 25 1 11 2 43 4 27 5 35 6 32 8 25 10 47		Horaires des chemins de fer dès le 1 ^{er} octobre 1891		Brenets-Locle Brenets . . . D 7 30 8 31 11 15 1 16 2 48 4 57 5 44 6 42 9 55 Locle . . . A 7 45 8 46 11 30 1 31 3 3 5 12 5 59 6 57 10 10			
	Besançon-Neuchâtel Besançon D — 4 8 — 5 56 9 15 — 1 50 — 6 30 Mortean D — 6 49 — 9 6 12 18 — 4 40 6 45 9 43 Locle A 5 13 8 58 10 20 11 50 1 88 3 40 5 32 7 05 10 30 Ch.-de-F. D 5 35 9 18 10 42 12 19 2 — 3 33 5 44 7 27 10 47 Neuchâtel A 7 06 10 43 — 1 39 3 26 — 5 55 7 35 —		Chaux-de-Fonds-Berne Ch.-de-F. D 5 40 8 30 10 51 12 20 2 40 3 50 6 50 Renan A 5 56 8 49 10 22 12 39 2 56 4 9 7 9 St-Imier A 6 12 9 5 10 38 12 57 3 12 4 25 7 25 Biemme A 7 20 10 20 11 52 2 20 4 43 5 50 8 45 Berne A 9 8 11 55 1 20 — 5 38 7 47 10 20		Chaux-de-Fonds-Ponts Ch.-de-F. D 9 30 2 56 6 15 9 42 Corbatière A 9 51 2 26 6 36 10 4 Sagne D 10 05 2 41 6 50 10 18 Coudres A 10 14 2 50 6 59 10 27 Pts.-Martel D 10 23 2 59 7 08 10 36 Ponts A 10 30 3 57 7 15 10 42		POSTES Départs pour M M S Breuleux . . . 7 5 11 50 8 — Saignelégier . . . 5 30 10 — 6 40 Planchettes . . . — — — — — Maïche . . . — — — — 3 45	
	Neuchâtel Neuchâtel D — 7 54 — 10 43 — 1 50 4 5 — 7 48 Ch.-de-F. A — 9 26 — 12 16 — 3 22 5 36 — 9 27 Locle D 4 46 8 31 10 35 — 12 25 2 03 3 32 5 44 7 40 9 40 Mortean D 4 57 8 56 10 57 — 1 18 — 6 28 — — Besançon A 7 24 11 02 3 26 — 3 26 — 8 47 — —		Berne-Chaux-de-Fonds Berne D 4 50 7 25 9 45 — 25 3 25 6 — Biemme A 5 8 9 5 10 30 — 1 — 50 4 35 7 22 8* 03 St-Imier A 7 49 10 35 11 39 2 34 4 22 5 57 8 55 9 33 Renan A 8 7 10 54 11 56 2 55 3 39 6 15 9 12 9 53 C.-d-F. A 8 30 11 15 12 15 3 16 — 6 35 9 35 10 15		Ponts D 7 30 12 35 3 55 8 30 Pts.-Martel A 7 37 12 42 4 02 8 27 Coudres A 7 37 12 52 4 12 8 37 Sagne A 7 45 1 — 4 20 8 45 Corbatière A 8 4 1 19 4 52 9 04 Ch.-de-F. A 8 20 1 35 4 55 9 29		Arrivées de M M S S Breuleux . . . 8 50 — — — Saignelégier . . . 8 20 3 20 7 50 Planchettes . . . 8 15 — — — Maïche . . . 10 45 — — —	
	ABONNEMENTS Un année . . . Fr. 6 — Six mois 3 — Trois mois 1 50 Abonnement par mois, 50 payable d'avance.		ANNONCES 10 cts. la ligne ou son espace. Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes 60 cent. pour trois fois.					

Enfin!

On se demandera pourquoi nous intitulos ainsi les lignes qui vont suivre. La raison en est cependant bien simple pour qui a suivi avec une attention continue les phases pénibles par lesquelles notre journal a passé.

Depuis deux ans qu'elle existe, la *Sentinelle* a eu à lutter contre bien des obstacles qui auraient certainement pu être évités si elle avait reçu un accueil plus favorable et plus accentué parmi la classe ouvrière, qui n'a pas su se rendre compte de l'importance de son organe et du but qu'il poursuit. Ce ne sont cependant pas les enseignements et les appels qui ont manqué de la part de la rédaction qui s'est épuisée en efforts pour faire comprendre au parti ouvrier qu'il avait tout à espérer en soutenant son journal. Il est regrettable, nous dirions même déplorable, que ses efforts n'aient, jusqu'ici, pas été compris par une masse aussi intelligente. Sans cette coupable indifférence, manifestée dans bien des circonstances trop ostensiblement et poussée quelquefois jusqu'à un degré frisant la lâcheté, le journal aurait prospéré, appuyé qu'il était par un nombre respectable de citoyens fidèles et dévoués qui l'ont soutenu, par leur abonnement, pendant les deux années qui viennent de s'écouler.

Nous ne reviendrons pas sur les luttes que *La Sentinelle* a eu à soutenir pour la sauvegarde des intérêts ouvriers et la revendication des droits de ces derniers trop souvent foulés au pied. Qu'il nous suffise de dire que les faits sont là, connus des lecteurs du journal.

Si *La Sentinelle* était destinée à disparaître, il ne sera pas inutile cependant de rappeler brièvement le rôle qu'elle a soutenu avec une énergie et une force dont rien n'a pu triompher.

Dans l'histoire des revendications économiques et sociales du parti ouvrier neuchâtelois, notre journal aura certainement une place brillante.

Qu'on ne l'oublie jamais, *la Sentinelle* n'a eu qu'un but, c'est de faire prévaloir la justice et la vérité. Notre fin de siècle est entraînée dans un courant matérialiste qui serait très justifiable, s'il était endigué par les immuables principes moraux qui resteront éternellement tant que l'humanité subsistera. Et ces principes ce sont ceux qu'a soutenu toujours et sans cesse notre journal : La justice et la vérité.

Nous ne nous sommes jamais lassé de le crier. Et il faut le redire : la société actuelle consacre toute une série d'iniquités; elle favorise le mensonge, l'hypocrisie et la duplicité; elle abrite de son aile le despotisme, la tyrannie et les privilèges.

Il faut être fort pour lutter contre les puissants, contre ceux qui détiennent tout, en possédant l'argent, — honneur, puissance, gloire. — Notre tort a été de croire que nous étions forts, car nous ne pouvions nous imaginer que 4 ou 5,000 ouvriers unis ne finiraient pas par faire triompher l'œuvre de justice que nous avons voulu accomplir.

Les ouvriers de la Chaux-de-Fonds ne l'ont pas voulu. Qu'on ne nous accuse pas d'avoir été trop violents, trop personnels.

Cela est trop facile à dire. *La Sentinelle* a été ce

qu'elle devait être, l'organe des récriminations et des plaintes justifiées, le censeur des abus et des privilèges, le défenseur constant des faibles, des humbles et des opprimés. C'était sa mission et sa raison d'être. A jouer tout autre rôle, elle eut été inutile, elle eut fait double emploi.

Toutefois, si *la Sentinelle* doit mourir, une espérance nous reste: c'est que toutes les idées lancées par elle, toutes les généreuses pensées, tous les sentiments louables qu'elle a éveillés, ne mourront pas!

Il est impossible que le dévouement, le zèle désintéressé, l'intelligence et l'exemple de quelques hommes dévoués ne portent pas de fruits. Ce n'est pas en vain que nous aurons fait continuellement appel aux sentiments de justice, de droiture, de vérité, et que nous aurons sans cesse flagellé le mensonge, pourchassé l'injustice, traqué les abus.

Les nombreux ennemis qui, dès sa naissance, ont cherché à étouffer notre journal et l'ont continuellement poursuivi de leur haine, seront sans doute dans la jubilation.

Si *La Sentinelle* doit disparaître — et cela ne nous est pas encore démontré, — ce n'est pas sans tristesse que nous l'abandonnerons. Nous ne le ferons pas sans adresser encore de chaleureux remerciements à tous ceux qui lui ont consacré leurs veilles, leur temps, leur intelligence et leur bonne volonté — au comité de l'Union des Sociétés ouvrières — et particulièrement à MM. Numa Robert-Wælti et J. Schweizer, comité qui a entrepris cette lourde tâche, au Comité des Amis de *La Sentinelle* qui lui a succédé aux heures d'épreuve et dont les membres les plus dévoués MM. J. Wælti et Raoul Perroud se sont imposés des sacrifices incessants — au dernier comité qui, pendant ces trois derniers mois, s'est maintenu par de véritables prodiges d'énergie, grâce à l'infatigable dévouement de tous ses membres et spécialement de MM. Linder et Racine-Aebi.

Nous ne saurions terminer sans accorder ici un remerciement spécial, à M. l'employé de bureau de *La Sentinelle*, dont la patience et le zèle ont été mis à si forte contribution, à nos collaborateurs du Locle, de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, et enfin à notre ancien rédacteur, M. Walter Biolley, qui nous a quitté récemment, mais dont le nom manquerait dans cette énumération, car il a plus que tout autre payé de sa personne, car son nom restera indissolublement lié à *La Sentinelle*, dont il fut l'âme.

Et maintenant, lecteurs amis, au revoir ou adieu.

LA SENTINELLE.

LA CRISE ACTUELLE

Ses causes, ses effets et ses avantages et des moyens de l'atténuer

(Correspondance particulière de la *Sentinelle*.)

Il était impossible, même dans les circonstances les plus favorables d'ailleurs, qu'un déficit dans les récoltes, sensible partout, et qui en Russie, par exemple, va jusqu'à la famine, n'apportât pas des perturbations et des souffrances plus ou moins accentuées. Cette année, il s'y est joint d'autres

éléments qui devaient aggraver la crise, tout spécialement les pertes énormes du capital européen qui ont été faites dans l'Amérique du Sud, d'abord dans la République Argentine, puis au Brésil et au Chili. En outre, beaucoup d'établissements financiers se sont chargés, au delà de la prudence, de valeurs qui sont devenues invendables, et se trouvent par là même dans une situation critique. De grandes et retentissantes faillites en ont été déjà la conséquence en Allemagne et spécialement à Berlin. Il en est résulté un manque de confiance général qui s'est manifesté récemment à Vienne d'une manière bien curieuse. Un journal de Vienne ayant rapporté faussement, à ce qu'il paraît, que l'empereur François-Joseph, en recevant une déléation galicienne, aurait dit que, selon lui, la famine en Russie rendait une guerre prochaine plus probable, le public de Vienne en conclut immédiatement que l'empereur avait reçu des communications importantes de Berlin, que le parti militaire l'emportait dans cette ville, et qu'on y avait l'intention de profiter de la faiblesse actuelle de la Russie pour engager une lutte qu'on prévoit ne pouvoir être suspendue bien longtemps. Ce fut un véritable affolement. Tout le monde se précipita à la Bourse pour vendre ses titres, et tous les cours dégringolèrent à qui mieux mieux. Les financiers qui avaient de l'argent disponible et qui gardèrent leur sang-froid achetèrent d'excellentes valeurs à des prix très bas. De très grandes fortunes ont été faites ainsi en quelques heures, aux dépens de la foule des petits vendeurs, qui pourront regretter à loisir l'emportement de leur panique d'un moment. Ceci est un cas extrême de la nervosité qui s'est emparée de toute l'Europe et qui tend à empêcher, pour le moment, les cours de se relever et la confiance de reprendre.

Il est vrai qu'il faut y ajouter les embarras financiers assez graves des divers pays, l'Espagne et le Portugal entre autres, les difficultés du même genre en Italie; le dernier emprunt russe, qui pèse sur le marché, les nouvelles dépenses de guerre en Allemagne pour la reconstitution de l'artillerie, la continuation dans toute l'Europe d'armements que rien n'arrête et, peut-être, *par-dessus toutes choses, l'anxiété au sujet de l'échéance des traités de commerce* en 1892, traités qui ne sont pas remplacés, sans que personne puisse encore se rendre compte de ce que sera l'avenir du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire au fond des conditions de vie de tout le monde. C'est peut-être le souci qui pèse le plus lourdement sur toute l'Europe, et il serait très désirable que les gouvernements le comprissent, afin de hâter la conclusion d'arrangements aussi libéraux que possible qui vissent rendre aux affaires un ressort et une activité plus nécessaire que jamais.

Car en soi, et sauf la cherté et les sacrifices à faire par l'Europe pour son alimentation, la situation politique n'est pas plus alarmante qu'elle ne l'a été depuis nombre d'années; elle l'est même

moins, à certains égards, par la disparition de deux hommes, M. de Bismarck et M. Crispi, dont la présence au pouvoir dans les circonstances actuelles serait énormément dangereuse. Il n'est pas une seule des grandes puissances qui ne redoute la guerre et qui ne soit disposée à faire des sacrifices pour l'empêcher. Jamais la paix n'a été plus nécessaire à notre continent dans son ensemble et à chacun de ses Etats en particulier. Jamais la guerre n'est apparue, par cela même, plus redoutable, et capable d'entraîner des conséquences plus désastreuses. Peut-être l'un des meilleurs moyens de surmonter et d'abrèger la crise que nous traversons est-il, pour chacun, de voir l'avenir moins en noir et de reprendre confiance. Les difficultés présentes ne sont pas de celles qui ne peuvent être surmontées, et elles ne laissent pas de présenter des avantages, car elles rendent une rupture et une prise d'armes plus difficiles, tout en invitant les pouvoirs publics à de grands efforts pour améliorer la situation générale des populations.

Chaque pays s'ingénie avec plus ou moins de succès dans ce domaine. A la vérité, les tentatives ne sont pas toujours marquées au coin de la sagesse et de la prudence. Les Chambres françaises, par exemple, en persistant dans leur protectionnisme à outrance, ne travaillent guère au bien-être de leur pays, ni au rapprochement des membres divers de la grande communauté européenne. Et pourtant, il est désirable qu'elles arrivent au terme de leur travaux et votent enfin leurs tarifs surélevés, afin que le ministère puisse entamer avec les autres Etats des négociations qui les ramèneront peut-être à une vue plus saine des nécessités du temps et les convaincront que la France ne peut s'isoler sans risquer d'y compromettre une partie notable de sa place et de son bien-être. Aujourd'hui les doctrinaires l'emportent; demain, peut-être, ils devront amener pavillon devant les réalités de la vie. A Paris, l'idée assez générale est que les nouveaux tarifs, s'ils étaient appliqués, tomberaient au bout de peu de mois devant un tolle général des consommateurs.

A certains égards, l'expérience pourrait être grandement utile et mériterait d'être faite. Si l'Europe était dans une situation différente, il faudrait le désirer. Ce n'est pas le moment de compliquer et de rendre plus redoutable le problème ouvrier qui continue à se manifester par des grèves étendues. L'Allemagne et l'Autriche continuent leur œuvre de rapprochement commercial avec les autres pays de l'Europe, y mettent-elles tout le libéralisme qu'il faudrait pour que les nouveaux traités donnent une impulsion immédiate et vive aux transactions et au commerce? Cela est douteux, mais après notre vote populaire du 18 octobre dernier sur nos nouveaux tarifs, ce n'est pas à nous de leur jeter la pierre.

Tandis que dans nos montagnes, les ouvriers des ateliers et des fabriques subissent un chômage démoralisant, les employeurs menacent leurs employés d'une réduction des salaires qui serait déjà un fait accompli sans la résistance des organisations ouvrières qui feront bonne contenance et ne céderont sous aucun prétexte.

Ce sera en vain, nous l'espérons, qu'on parlera à nos syndicats de concurrence étrangère pour justifier cette baisse. Ce sera en vain qu'en désespoir de cause et pour effrayer les timides on procédera à l'épuration du personnel des ateliers et des fabriques en menaçant de la «quinzaine» les ouvriers décidés à la résistance. La promesse d'un travail plus abondant aux ouvriers consentant à une baisse des prix ne serait, du reste, qu'illusoire et chimérique. Au surplus, nos syndicats ne doivent pas oublier qu'une baisse suisse, consentie, serait immédiatement suivie, par contre-coup, d'une baisse française, d'une baisse américaine et que sur le terrain glissant de la baisse on ne sait jamais où l'on s'arrêtera. Et puis, la baisse des salaires ne remédierait en rien à la situation pécuniaire de l'ouvrier, car, plus la dépréciation de la main-d'œuvre s'accroît, plus la situation économique de l'ouvrier va en empirant.

Pour ce qui nous concerne, atténuons dans la

mesure de nos forces les effets de la crise par la solidarité entre syndicats, et, pour notre compte particulier, par un budget de ménage plus consciencieux, en réduisant au plus stricte nécessaire, à l'occasion surtout des fêtes de l'an, nos dépenses d'auberge, et, chaque fois que nous serons tentés de faire une folle dépense, rappelons-nous que son équivalent en substance alimentaire ou en objet utile au ménage trouvera toujours son emploi bienvenu au foyer domestique. A. M.

Le cas de M. Benoît.

Un certain M. Benoît, conseiller communal à Neuchâtel-Ville, a jugé à propos de déposer contre nous une plainte en diffamation à propos de l'article intitulé: *Un événement à Neuchâtel*, que nous avons publié dans la *Sentinelle* du 3 courant.

Inutile de dire que cette plainte ne repose absolument sur aucune base sérieuse, et il faut vraiment être infatué de soi-même, ou se croire infaillible, pour oser importuner la justice avec une plainte aussi abracadabrante. Il est vrai de dire que son excellence M. Benoît, ce descendant des croisés, n'en est pas à sa première gaffe.

L'article qui a mis si fort en colère le suave M. Benoît, ayant probablement passé inaperçu lors de sa première publication, nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir de le reproduire à nouveau et cela pour l'édification de nos lecteurs; le voici *in extenso*:

Un événement à Neuchâtel. — Il n'est bruit dans notre bonne ville de Neuchâtel que de la désinvolture avec laquelle notre direction de police communale se met au-dessus des lois. Je m'explique:

La semaine passée quelques mauvais drôles se sont permis de commettre de nuit, certaines atteintes à la propriété, tombant sous l'application du code pénal. On connaît les coupables, mais, chut! ce sont des gens bien huppés, il faut à tout prix étouffer l'affaire.

Et notre directeur de police communale, qui a toujours eu un faible pour le noble faubourg, s'empresse de donner les mains à une pareille illégalité; il prend sur lui de ne pas nantir les tribunaux compétents si le dommage est réparé.

Chacun crie au scandale, rien n'y fait, le lendemain nos journaux locaux portaient une annonce, signée de la direction de police, priant les personnes lésées de faire parvenir leurs réclamations à la dite direction. Puis plus rien, pas un mot d'explication. Aussi la stupéfaction du public a-t-elle été grande, les commentaires allaient leur train. On criait à la partialité, à l'illégalité et on avait raison. Et tout cela parce qu'un directeur de police s'est permis de sauter à pieds joints par dessus la loi.

Ce régime du bon plaisir, digne d'un préfet moscovite, cette justice sévère pour le pauvre diable, obligeante pour les riches, n'est, certes, pas faite pour donner du prestige à notre directeur de police, auquel il en manque déjà tant.

Les potentats aux petits pieds ne sont pas tolérés chez nous, tous les citoyens doivent être égaux devant la loi. Et personne n'acceptera de gaieté de cœur une dynastie quelconque dont Benoît I^{er} serait le plus bel ornement.

Espérons que notre direction de police cantonale saura mettre bon ordre à cet état de choses, en ordonnant d'office une enquête, et la punition des coupables.

N'est-ce pas que c'est horrible, ami lecteur? Comment peut-on se permettre pareille impertinence vis-à-vis de sa grandeur M. Benoît! Mais cela mérite les galères. Vite qu'on me condamne l'auteur de cette prose que, dans ma candeur naïve, moi, Benoît, je taxe de diffamatoire.

Tout beau, M. Benoît, quelle pétulance! Sachez donc, une fois pour toutes, qu'en votre qualité de fonctionnaire vous relevez de l'opinion publique, et que le rôle de la presse indépendante est précisément de vous rappeler à vos devoirs lorsque vous les violez.

L'article incriminé n'a pas eu d'autre but, et point n'est besoin d'être grand clerc pour constater qu'il n'y a dans ce communiqué aucun propos diffamatoire; il renferme une critique d'actes irréguliers commis par un fonctionnaire, voilà tout. Les faits sont d'une rigoureuse exactitude, cela nous suffit, et nous aurions manqué à notre devoir en ne les signalant pas.

Nous attendons avec confiance les suites qui seront données à cette plainte; mais nous avons confiance dans la justice de notre pays, et vous apprendrez à vos dépens, M. Benoît, que nos tribunaux ne rendent pas des services, mais des arrêts.

Cuique suum.

L. A.

Nouvelles étrangères

France. — L'événement du jour à Paris est la ré-

conciliation apparente de la droite et du président de la Chambre. A la suite de l'oraison funèbre de Mgr Freppel, prononcée par M. Floquet à l'ouverture de la séance de mercredi, où il a fait l'éloge du député patriote en rendant justice à l'éloquence de l'homme et à la sincérité du prêtre, M. de Mun est allé serrer la main de l'orateur et l'on a cru voir dans cette poignée de main le pardon de l'injure faite à la papauté dans la personne de «Pie IX franc-maçon!» On en a conclu que les chances de voir M. Floquet conserver son fauteuil de président avaient considérablement augmentées et que l'évêque d'Angers, en mourant à propos, lui avait rendu là un signalé service.

On parle toujours de Mgr Turinaz, pour occuper ce qu'on commence à appeler le siège de l'évêque.

Belgique. — Voici le texte de l'ordre du jour voté par le meeting de protestation tenu mercredi soir, à Bruxelles, contre le traité de commerce entre la Belgique et l'Allemagne:

«Le meeting, réuni sous les auspices de l'Association des commerçants, industriels et propriétaires de l'arrondissement de Bruxelles à la Brasserie flamande; considérant que le traité de commerce entre la Belgique et l'Allemagne, présentés à l'approbation des Chambres, ne donne aucune satisfaction aux griefs formulés depuis longtemps par le commerce et l'industrie de la Belgique; considérant que la situation que ce traité fait aux Belges n'est nullement en rapport avec celle qui est faite aux Allemands; considérant que son adoption empêcherait la réalisation des vœux formulés par le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, notamment ceux qui se rapportent à la transformation des droits *ad valorem* en droits *spécifiques* et la proportion pour les mettre en rapport avec le degré d'achèvement des objets importés; considérant la nécessité de défendre nos ouvriers et de maintenir dans le pays le plus de main-d'œuvre possible en sauvegardant l'existence de nos industries nationales; le meeting émet le vœu: de voir nos Chambres législatives rejeter le traité de commerce avec l'Allemagne — ou tout au moins de le voir modifier dans le sens des vœux formulés par le conseil supérieur du commerce et de l'industrie.

Nouvelles des cantons

Fribourg. — Dans une réunion de la «Société fribourgeoise des Métiers et Arts industriels», au mois de juin dernier, surgit l'idée d'organiser dans le courant de 1892 une exposition industrielle cantonale à Fribourg. Cette proposition fut accueillie avec beaucoup de sympathie et trouva immédiatement dans tout le canton un chaleureux appui de la part de ceux qu'une pareille entreprise pouvait intéresser. On se mit de suite à l'œuvre. Des assemblées d'industriels et d'artisans furent convoquées, en août, septembre et octobre, dans les chefs-lieux des sept districts du canton, et partout une unanimité enthousiaste se prononça en faveur de l'exposition. Un grand comité de l'exposition, ainsi que les différents comités spéciaux furent institués. On elabora et adopta un règlement général de l'exposition et un règlement spécial pour les exposants. Un appel du comité fut adressé à tous les industriels et artisans du canton, les invitant à prendre part à l'exposition. Le résultat financier de l'entreprise fut garanti par une souscription de 200 actions de 20 fr., qui sont presque toutes signées à l'heure qu'il est. Un grand nombre d'exposants se sont déjà annoncés au comité et les inscriptions arrivent encore chaque jour. Tout fait croire que jusqu'au 1^{er} janvier prochain, dernier terme d'inscription, la participation sera assez nombreuse pour assurer la réussite d'une exposition digne à tous égards.

Argovie. — Une dame, décédée il y a quelques jours à Aarau, a fait pour 47,000 fr. de legs divers. Elle laisse notamment 10,000 fr. au Fonds Winkelried, 8,000 fr. aux caisses de secours fondées par les ouvriers de la maison Hünerwadel, 1,000 fr. à l'asile des aliénés de Königsfelden, 2,000 fr. à l'infirmerie d'Aarau, 1,000 fr. pour la construction d'un asile des aveugles, 1,000 fr. à chacun des établissements de bains des pauvres à Baden et à Schinznach, 2,000 fr. aux sociétés de secours de Lenzbourg, 5,000 fr. à la bibliothèque de Lenzbourg.

Zurich. — Le capitaine de police Fisches promet une récompense de 1,000 francs à qui lui fera connaître la personne qui a répandu le bruit de son arrestation.

— Le sieur Peter, administrateur du comptoir de la Banque cantonale zuricoise à Winterthour, avait été suspendu de ses fonctions depuis lundi passé. Sur la

plainte déposée par le Conseil d'administration de la Banque cantonale, Peter a été arrêté mercredi. Ce malheureux a commis de nombreux détournements qu'il dissimulait adroitement par les artifices d'écritures.

Soleure. — On signale de divers cantons, notamment de Soleure, où les prescriptions de la loi cantonale sont plus sévères que celles de la loi fédérale qui entre en vigueur le 1^{er} janvier, une véritable chasse aux débiteurs, organisée à grand bruit, avec le concours des avocats, agents de poursuites et huissiers. Quiconque a une créance non garantie par hypothèque ou signature entre en chasse et fait traquer son débiteur.

On assure que rien que pour le canton de Soleure, il y aura des faillites par centaines pour inaugurer l'an de grâce 1892.

— Un ouvrier de campagne, Jean Steiner, de Guggisberg, âgé de 57 ans, habitant près de Buren, se rendit auprès de M. Nicolas Marti, agriculteur, demandant à acheter une belle grosse vache prête au veau, valant plus de 500 francs, qu'il avait dans son étable. M. Marti refusa. Le lendemain la vache avait disparu. Immédiatement les soupçons se portèrent sur Steiner; arrêté, il avoua avoir enlevé la vache à 10 heures du soir et l'avoir menée chez une personne de ses connaissances, la priant de garder quelque temps et de nourrir l'animal, qu'il disait avoir acheté à crédit. La vache a été rendue à son propriétaire et S. condamné à 18 mois de maison de force.

Bâle. — La faillite de la Kreditanstalt de Bâle, est prononcée. Aujourd'hui que le sieur Wuest est à terre, on apprend sur ses antécédents une foule de renseignements fâcheux. A l'âge précoce de seize ans, ce flibustier avait déjà créé à Lucerne une banque pour exploiter les valeurs à lots. Il la dirigea si bien que peu de temps après, il fut condamné à six mois de réclusion pour escroquerie; il n'avait pas encore 18 ans, mais sa perversité et son habileté étaient telles qu'il fut néanmoins reconnu entièrement responsable.

De Lucerne, Wuest alla à Bâle, sa peine expiée. Il ne fut pas admis à la Bourse, ce qui ne l'empêcha pas de faire de grandes spéculations et une foule de dupes. On n'a pas encore retrouvé sa trace, ni celle de son associé Kling.

Les employés de la maison de banque Wuest et Kling perdent malheureusement leurs économies de plusieurs années, que la maison leur retenait comme cautionnement. Le faillite particulière de Kling et de Wuest sera probablement prononcée aujourd'hui.

Chronique locale

Nous nous faisons un véritable plaisir de recommander tout particulièrement aux lecteurs, surtout à ceux qui s'intéressent à la question sociale, la brochure de M. Gustave Schaad, député ouvrier, traitant la solution de la question sociale. Cette œuvre à laquelle l'auteur a travaillé avec ardeur et persévérance mérite vraiment d'être lue. (Voir aux annonces.)

Nous avons reçu le numéro spécimen du *Socialiste*. Il expose le but de sa fondation qui est de travailler par tous les moyens possibles à la *Rénovation sociale*. C'est un combattant de plus dans nos rangs et nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Dimanche 27 courant, à 5 heures du soir, le Grütli Romand avait organisé dans la grande salle de l'ancien restaurant des Armes-Réunies, tenu par M. Ringger, une bien jolie fête de Noël.

Nous devons dire que rien n'avait été négligé pour donner à cette fête tout l'attrait et la gaieté désirables. Arbre de Noël magnifiquement décoré, beau pavillon de prix destinés à une petite tombola pour les enfants.

Dès la première heure, la vaste salle s'est trouvée comble; l'affluence était telle que beaucoup de personnes ne trouvaient plus place.

Après avoir entendu une des plus belles pièces de musique exécutée par la Fanfare du Grütli, M. Edouard Droz, député, a improvisé un discours qui a soulevé les applaudissements de la salle.

Ensuite, pendant un intervalle d'interruption de la tombola, pour faire diversion aux déceptions des non-favorisés par le sort du tirage, M. Adamir Sandoz, député, a chanté, avec toute la gracieuseté qui le distingue, un joli morceau de son répertoire, qui a beaucoup égayé la société.

La tombola terminée, une soirée familière des plus agréables s'en est suivie.

Toutes les personnes qui ont assisté à cette belle fête en conserveront un bon souvenir et rendront hommage et reconnaissance au comité de la fête pour le zèle, l'activité et le dévouement, dont il a fait preuve dans cette circonstance.

Chronique locale biennoise

Nous apprenons que Mme Froidevaux-Lançon a eu naguère la main assez heureuse pour découvrir un genre de soudure destiné à amener toute une transformation en même temps qu'un élan nouveau dans la fabrication de la boîte aluminium. Il s'agit comme on le voit d'un amalgame soudant parfaitement ce métal appelé à un si grand avenir.

L'heureux inventeur, d'ors et déjà en possession de diplômes, se dispose à les exploiter très prochainement. Avis aux industriels qui pourraient en être acquéreurs!

A. M.

Bibliographie

Les Armoiries communales. — Nous sommes en possession des armoiries communales dessinées par M. Maurice Tripet, sous les auspices du département de l'intérieur, et nous constatons que ce tableau mérite tous les éloges qu'on lui attribue de tous côtés. Assurément, il intéressera toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire et de l'héraldique de notre pays. Il se trouve en vente, au prix de 5 fr., dans les librairies suivantes:

Attinger, frères, à Neuchâtel.
Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel.
Henri Furrer, »
Vve Ulysse Guyot, »
Frédéric Zahn, à La Chaux-de-Fonds.
Beumann, à Fleurier.
La Société Locloise, au Locle.

Faits divers

La Suisse industrielle jugée par un Français.

Nous extrayons ce qui suit d'un rapport que M. Arago, ambassadeur de France à Berne, vient d'adresser au ministre sur la situation commerciale de la Suisse en 1889:

Au point de vue industriel, la Suisse se trouve dans des conditions défavorables puisqu'elle est dépourvue de tous produits minéraux, notamment de charbon.

Elle est, en outre, privée de ports maritimes, de sorte qu'un grand nombre de matières premières y arrivent grevées de frais de transport souvent considérables. Malgré ces désavantages, résultant de sa situation au centre de l'Europe, la Suisse est en mesure de lutter dans un certain nombre de spécialités avec les autres pays. Indépendamment des soieries, les deux grandes industries métallurgiques de la Suisse, celles des machines et de l'horlogerie n'ont jamais été plus florissantes.

L'exportation des objets d'horlogerie représente en 1888 une valeur de 85 millions. En 1889 elle a été de 100 et en 1890 de 106 millions de francs. Cette augmentation porte principalement sur les montres en or et en argent, ainsi que sur les chronographes et sur les montres à répétition.

L'importation des montres nickel fabriquées en France, destinées à la naturalisation et à la réexportation a augmenté, ainsi que le trafic de réparation de montres d'or avec tous les pays.

L'importation française en Suisse a augmentée de 5 millions, tandis que l'exportation de Suisse en France a diminuée de 3 millions.

La diminution de l'exportation suisse en France porte principalement sur les montres et la soie brute, les broderies, les tissus en coton unis et les fromages.

A. M.

Le travail accompli par une montre. — Combien de personnes portent des montres, sans songer une seule fois à ce qu'une montre a à accomplir dans le cours d'une seule année, et pourtant tout le monde en exige de bons services pendant de longues années!

Cependant si ce mécanisme doit prendre le chemin de l'atelier de l'horloger, que celui-ci déclare au propriétaire que la montre est usée, qu'elle devrait être rhabillée, que telle ou telle partie devrait être remplacée, s'il lui dit surtout qu'il devrait se procurer une montre neuve, attendu que la vieille n'est plus en état de répondre aux exigences qu'on lui impose, il n'est pas rare de voir l'étonnement et la colère du porteur prendre les dernières proportions.

Si le propriétaire s'était jamais rendu compte du tra-

vail que la montre doit accomplir, il est à supposer qu'il aurait tenu un tout autre langage.

Les montres en usage sont calculées, la plupart, pour donner 5 balancements par seconde, 300 par minute, 18,000 par heure, 432,000 par jour, 157,680,000 par an!

Dans les montres à ancre pour hommes, le balancier a généralement 18 millimètres de diamètre, par conséquent 56 millimètres 52 de contour. Or, si on estime qu'à chaque oscillation, un point extérieur parcourt un seul contour (dans les bonnes montres il en parcourt jusqu'à un et demi) et qu'on additionne le chemin parcouru par ce point à chaque mouvement, on voit qu'il fait par seconde 28 cm. 25; par minute 16 m. 29; par heure 1 kil. 17; par jour 24 kil. 408, et par an 8 millions 908,920 kil., accomplissant la longueur d'un voyage autour du monde en moins de quatre ans et demi.

Si on considère que les axes des mouvements n'ont qu'un quart de millimètre de diamètre, et qu'une montre marche nuit et jour, d'année en année, on pourra se faire une idée juste des prétentions gigantesques qu'on a envers cette machine, la plus petite entre toutes.

Un nouveau remède contre la cataracte. — Le formulaire des médicaments nouveaux de Bocquillon Limousin, qui vient de paraître à la librairie Baillyère et fils, à Paris, contient entre autres un nouveau traitement de la cataracte (sans opération) au moyen du suc d'une plante appelée *cineraria maritima*. Le suc de cette plante ne s'emploie pas seulement pour le traitement de la cataracte, mais encore pour celui des ophtalmies. Le docteur Mercier a guéri un cas de cécité par l'emploi de deux gouttes du suc de la plante, déposées sur la conjonctive trois fois par jour. La *cineraria maritima* est une plante de la famille des synanthérées; elle est très commune sur les bords de la mer, principalement dans le Midi. Depuis longtemps cette plante a été transportée dans les jardins à cause de son feuillage argenté, soyeux, dû au duvet fin et serré dont toutes ses parties sont recouvertes.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

51^{me} SEMAINE. — Du 21 au 27 DÉCEMBRE 1891

Naissances

Béguelin, Laure-Marie, fille de Oscar-Florian et de Marie née Augsburgère, Bernoise.
Redard, Susanne-Marie, fille de Charles-François et de Pauline née Rimensberger, Neuchâteloise.
Aeberli Emile-Edouard, fils de Gustave et de Rosina née Hofer, Zurichois.
Dallemagne, Albert, fils de Auguste et de Katherina Böhlen née Oehrli, Français.
Bopp, Charles-Edouard, fils de Charles-Edouard et de Marie-Adèle née Boillot, Zurichois.
Grosjean, Blanche-Marguerite-Juliette, fille de Numa-Paul et de Cécile-Emma née Redard, Bernoise.
Wetterwald, Jeanne, fille de Léopold et de Katharina-Barbara née Lacher, Soleuroise.

Promesses de Mariages

Brauschweig, Isak, marchand de chevaux, Soleurois, à Soleure, et Wormser, Anna, Alsacienne.
Dubois-dit-Cosandier, Auguste Alfred, dépositaire postal, Neuchâtelois, et Evard Marie, Bernoise, tous deux sur la Montagne de Cernier.
Von Aesch, Louis-Gustave, emboîteur, Bernois, et Wuilleumier, Louise-Andréa, horlogère, Bernoise et Neuchâteloise.
Weber, Charles-Frédéric, commis, Bernois, et Fauser, Marie, horlogère, Wurtembergeoise.
Courvoisier, Louis-Albert, horloger-remonteur, Neuchâtelois, à Renan' et Gagnebin, Fanny-Emma, horlogère, Bernoise.

Mariages civils

Dallemagne, Auguste, bûcheron, Français, et Böhlen née Oehrli, Katharina, horlogère, Bernoise.
Cornu, René, commis, Neuchâtelois, et Caldelari, Mathilde-Emma, tailleur, Tessinois.
Dubois, Achille-Charles, emboîteur, et Jeanneret-Grosjean, Alice-Elisa, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

18777 Schafroth, Henri, fils de Maria, né le 15 décembre 1891 Bernois.
18778 Perrenoud, Lucien, époux de Françoise-Joséphine née Maillot, né le 25 avril 1841, Neuchâtelois.
18779 Hees, Paul-Emile, fils de Jean-Georges et de Marie-Frédérique née Bessler, né le 25 juillet 1872, Neuchâtelois.
18780 Legeret, Max-Théodore, fils de Edouard et de Elisa née Antenen, née le 16 octobre 1890, Vaudois.
18781 Locher née Etter, Elisabeth, veuve de Conrad, née le 18 mai 1816, Zurichoise.
18782 Helm, Rose-Caroline, fille de Jean-Christian et de Marie-Henriette née Reuge, née le 16 octobre 1800, Neuchâteloise.
18783 Enfant du sexe masculin, mort-né, à Cuche, Frédéric-Louis, Neuchâtelois.
18784 Bech, Christian Wilhelm, époux de Véronica-Appolina-Concordia née Wehrhahn, né le 16 février 1816, Neuchâtelois.
18785 Guiot, Mathilde-Jeanne, fille de Maria-Donat et de Gèneuse Elisa née PetitRichard, née le 24 novembre 1891, Française.
18786 Enfant du sexe féminin, mort-né, à Weber, Samuel, Argovien.
18787 Lœderer, Jeanne-Hélène, fille de Jules-Edouard et de Rosalie-Elisa née Nussbaum, née le 14 décembre 1891, Neuchâteloise et Bernoise.
18788 Guyot, Fritz-Emile, fils de Fritz-Henri et de Caroline née Thiébaud, né le 27 août 1891, Neuchâtelois.
18789 Stiemann, Nadia-Gabrielle, fille de Albert-Eugène et de Félicie Julie née le 19 septembre 1891, Bernoise et Neuchâteloise.

Dépôt de Manufactures suisses et étrangères

A. KOCHER
19, Rue Léopold Robert, 19

MAGASIN DE L'ANCRE

CHAUX-DE-FONDS

A. KOCHER
19, Rue Léopold Robert, 19

Nos rayons de nouveautés de la saison

Confections pour Dames et Vêtements pour Messieurs

SONT AU GRAND COMPLET

Nouveau magasin de vaisselle
2, rue St-Pierre 2, et rue du Stand

Reçu un grand choix de tous les articles de ménage, à des prix exceptionnels, tels que :

Grand assortiment de **LAMPES** à suspension, Lampes à pied, Lampes d'établi, Lampes de cuisines et corridors, Lampes pour magasins et cafés des meilleurs systèmes. **Quinquets** brevetés, Quinquets becs luxe et ordinaires. **Réparations** et fournitures de Lampes.

Grand choix d'Articles de fantaisie. Porcelaine, Faïences, Cristaux, Verrerie, Fer émaillé, Brosserie, Cuillères, Fourchettes et Couteaux. **Réchauds Victoria** brevetés. Potagers à pétrole. **Glaces** et **Miroirs** Verres à vitres et Vitrerie. 806

Se recommande **Antoine Soler.**

NOELS

en pays neuchâtelois et sur terre étrangère

Noëls 1891

Recueil de contes, nouvelles, poésies, récits par MM. Aimé Humbert, Henri Warnery, L. Bachelin, William Ritter, Georges Beaujon, Walter et Marcel Biolley.

Attinger frères, éditeurs
En vente dès samedi soir chez MM. Arthur Paux, Versoix 1; Nardin, rue du Parc; Raoul Perroud, Balance 17; Kiosque de l'Hôtel-de-Ville et chez les libraires.

Prix : 30 centimes

SOLUTION

de la

Question sociale

par M. GUSTAVE SCHAAD
député ouvrier
Brochure de 32 pages

Prix : 30 centimes
En vente au bureau de la SENTINELLE.

Magasin Sœurs CALAME

43, rue de la Serre, 43

Conserves : Haricots, petits pois, langues, salami, sardines, saumon, homard.

Cerises sèches, pruneaux, figues, prunes, amandes, noisettes, oranges, citrons.

Desserts variés et chocolat, fondants.
Madère, Marsala, Malaga.

Assortiment de liqueurs. 811

Henri LATOUR & Fils

MARSALA MOTIERS
Sicile cant. de Neuchâtel

Représentant de la Société viticole d'Amourock (Algérie)

Vins de Sicile, rouges et blancs, 13 pour cent d'alcool, à 42 c. en fût et 45 c. en détail. — **Malaga, Marsala, Vermouth,** etc.

Tous ces vins sont garantis naturels et de bonne qualité. 812

S'adresser à notre représentant, M. Siméon VALLOTTON, Progrès 85.
Le détail au comptant

Café-Restaurant Stettler

(ancien restaurant Unser)

2 b GRANDES CROSETTES 2 b
Les 1^{er}, 2 et 3 janvier

BAL BAL

Se recommande.

A LA CHEMISIÈRE

15 rue du Collège **Bassi-Rossi** 15 rue du Collège

Nouveau

Spécialité de

manteaux imperméables pure laine

GRAND ASSORTIMENT

d'Habilllements complets, Pardessus, Spencers, etc.
toujours au grand complet

Choix de chemises blanches

et couleurs

PRIX CONSCIENCIEUX 743

Avis important

Je prends la liberté de prier mon honorable clientèle et le public en général de bien vouloir, toutefois s'il lui est possible, s'inscrire à l'avance pour les

Repas de Noël et Nouvel-An.

Mon magasin est toujours vraiment des mieux assortis en COMESTIBLES FRAIS de tous genres.

POISSONS du lac et de rivières, TRUITES saumonées de la Basse-Reuse, SEUL DEPOSITAIRE POUR LES MONTAGNES. Saumons, Brochets, Paléas d'Auvergnier, etc. etc.

MARÉE. Raies, Soles, Merlans, Huitres, Langoustes vivantes, Crevettes, etc., etc.

CHEVREUILS, LIÈVRES, GIBIER de toutes sortes. POISSONS VIVANTS. Brochets, Carpes, Tanches etc. Grand et bel assortiment de FRUITS DU MIDI à bien bas prix.

JAMBONS bien fumés à 2 fr. 30 le kilo, et d'une qualité vraiment supérieure. Jambons saumonés, Jambons à nœuds, SAUCISSES DE FRANCFORT, Saucisses au foie, Cervelas de Gotha, etc. etc.

Dès le 22 courant, je ferai un étalage admirable en VOLAILLES DE BRESSE, de toute première qualité et à des prix des plus avantageux. DINDES, OIES, CHAPONS, POULARDES, POULETS, CANARDS et PIGEONS, etc.

Je me charge de truffer toutes les volailles, de larder lièvres et chevreuils, Le tout sera fait avec un soin absolument minutieux, et je ne facturerais que les marchandises nécessaires à la préparation.

Etant près du Marché et pour être agréable à mes clients du dehors, je me charge de leur expédier les légumes de la saison aux prix les plus bas.

Je serai au LOCLE, près de l'Hôtel des Trois Rois les 24, 26 et 31 courant.

Je me recommande bien vivement, 803

Albert Steiger

4, rue de la Balance, Chaux-de-Fonds

Au magasin de Vannerie, Boissellerie & Brosserie
Place du Marché

Reçu un choix très varié en **vannerie** garnie et non garnie, telle que corbeilles à ouvrages sur pieds, corbeilles à papier, poufs à linge, paniers à bois pour chambres, layettes, porte-journaux, porte-brosses, hottes pour linges à poussière, paniers à desservir, paniers de dames, bourriches dans toutes les formes, paniers d'enfants, beaux paniers de marché, paniers fantaisie pour fleurs, cassettes, boîtes à gants, plateaux à servir et desservir fond porcelaine, tables, servantes, porte-linges, porte-clefs, planches à découper et à pain, berceaux de poupées, poussettes, chars, brouettes et glisses, etc. Jardinières et cache-pots, etc, guéridons pour recouvrir. Le magasin est toujours bien assorti en grosse vannerie, broserie, tabourets, chaises à vis, chaises, escaliers, seilles en toutes grandeurs. 302

Restaurant de Gibraltar

Sylvestre, 31 décembre 1891, dès 9 heures du soir

BAL BAL

Nouvel-An, 1^{er}, 2 et 3 janvier 1892

814

dès 3 heures après midi

Grand Bal

Bon orchestre

Dès 7 heures du soir, Soupers à prix réduits

GRAND BAZAR

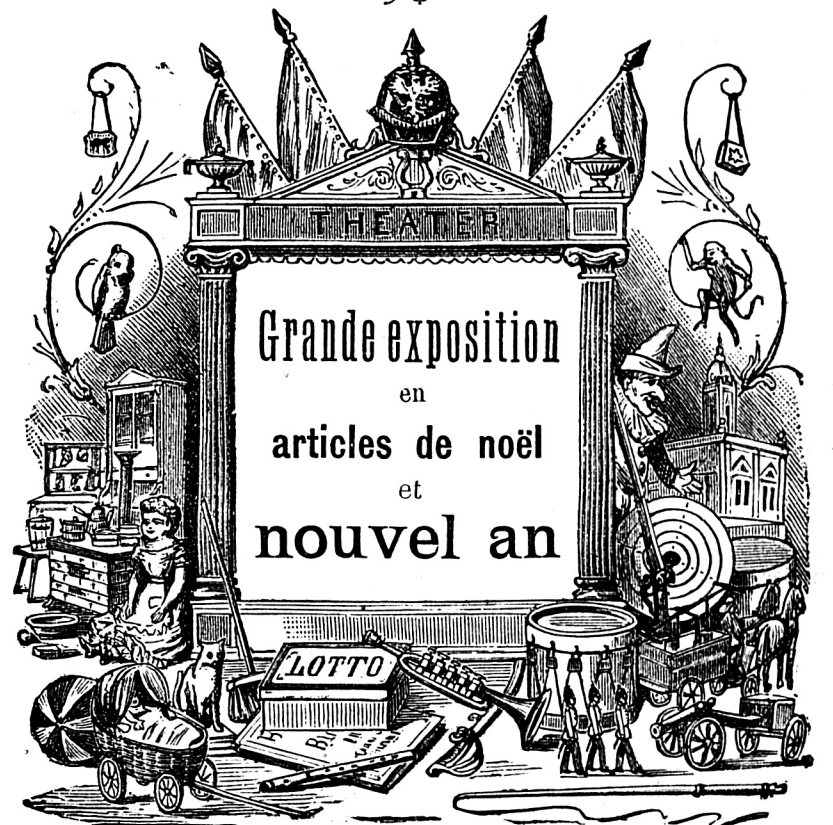
DU

BON MARCHÉ

Chaux-de-Fonds
Place du Marché 12

Bienne
Rue Centrale 40

Grande collection d'étrennes



Grande exposition
en
articles de Noël
et
nouvel an

Comme il ne m'est pas possible d'énumérer chaque article ici, je prie l'honorable public, de bien vouloir visiter mon exposition.

Prix modiques

Se recommande

M. Maltry.

Orangen

Sizilianer

grosse Kisten mit 24 bis 30 Stück franco 3 Fr. 30, per 100 ab hier 7 Fr.

Sizilianer Mandarinen

Kistchen von 44 bis 50 Stück franco 6 Fr. 50, nach Deutschland 60 Cts. Porto-Zuschlag. 301

Eicher, Exporteur, Lugano.

Oiseaux

La société ornithologique offre à vendre un magnifique choix d'**oiseaux de campagne**. S'adresser à M. A. Racine-Aebi, Paix 47. 799

J.-E. BEAUJON

Chaux-de-Fonds 166

Forté partie de Vins d'Italie à 45 et 50 cent. le litre. 3000 bouteilles Beaujolais 1844 à fr. 1, comptant sans escompte.

Belle maculature

A VENDRE

au bureau de LA SENTINELLE.

Foyer du Casino

Exposition des lots

de la tombola des syndicats des ouvriers sertisseurs, émailleurs, pierristes et menuisiers

Mercredi 30 décembre 1891
A 8 heures

Grand Concer

donné par la Société de chant l'Orphéon
ENTRÉE LIBRE

Boucherie-Charcuterie ZÉLIM JACOT
maison du Guillaume-Tell

veau 60 c.

le demi-kilo

Se recommande. 807

FABRIQUE de VERMOUTH

de.... la Sagne
ne le cédant en rien au vrai Turin chez 682

M. Ulysse COSANDIER, fabricant
18, rue de l'Industrie, 18

CHAUX-DE-FONDS
1 fr. le litre, verre perdu